



Conseil municipal du 07 février 2025

Liste des délibérations examinées en séance

(Article L2121-25 du Code général des collectivités territoriales)

N°	Objet	Vote
01-2025	Ouverture anticipée des crédits d'investissements : retrait de la délibération 50/2024 du 12 décembre 2024 suite à erreur matérielle sur le fond et nouvelle autorisation.	Adopté à l'unanimité
02-2025	Modification du périmètre du SDESM par adhésion de la commune de Saint-Souplets.	Adopté à l'unanimité
03-2025	Convention entre les villes de Fontenay-Trésigny et Favières pour la participation aux frais de scolarité d'un enfant scolarisé hors commune.	Adopté à l'unanimité
04-2025	Redevance Performance des systèmes d'assainissement pour l'année 2025.	Adopté à l'unanimité
05-2025	Création de deux emplois permanents d'agents techniques.	Adopté à l'unanimité

Le Maire



Daniel PATU

Certifié affiché en Mairie le :

Mairie de Favières